
EPREUVE ORALE D'ESPAGNOL – LANGUE VIVANTE 1
ENS : PARIS – LYON - CACHAN

Coefficients : PARIS 4 LYON 2 CACHAN 3

MEMBRE DE JURY : F. GEAL

Commençons par rappeler simplement, pour les futurs candidats, les modalités de l'épreuve d'oral : une fois choisi un texte parmi les deux types d'articles de presse proposés (à caractère scientifique, au sens large, ou bien portant sur un problème de société), une demi-heure de préparation leur est laissée. Au cours de l'examen, qui dure également une demi-heure, il leur sera demandé successivement de :

-lire quelques passages du texte choisi.

-traduire un fragment indiqué au dernier moment (et si possible d'améliorer cette traduction sur les points qui n'ont pas convaincu le jury).

-faire un résumé et un commentaire *ordonné* du texte proposé (cette phase, d'une durée de 10 à 15mn environ, constitue bien évidemment le noyau de l'épreuve).

-de répondre à quelques questions portant sur le contenu de l'article proposé, sur l'exposé qui vient de lui être consacré, ou encore sur des problèmes de langue.

Nous avons eu cette année à interroger huit candidats, toutes banques confondues. Les résultats se répartissent *grossomodo* en trois ensembles : un petit tiers de candidats de langue maternelle hispanique, arrivés souvent en France depuis peu, logiquement à l'aise en espagnol, et dont les notes, en dépit d'erreurs ou d'imprécisions de traduction assez compréhensibles, s'échelonnent entre 17 et 20; une moitié de candidats d'origine francophone faisant la preuve d'une bonne maîtrise de l'espagnol à la fois en termes lexicaux et grammaticaux, dont les notes vont de 11 à 15; enfin, quelques candidats manifestement trop pénalisés par leurs lacunes pour comprendre correctement le texte proposé et *a fortiori* pouvoir le commenter, et qui ne peuvent atteindre la moyenne.

Parmi les fautes qui nous paraissent rédhitoires en première langue, citons l'ignorance des sens de *hacia* ou de *varón* (traduit par « baron »!), la méconnaissance des conjugaisons régulières (« leímos » pour *leemos* au présent) ou de formes irrégulières banales (« oposido » pour *opuesto*, « descubrido » pour *descubierto*), les fautes d'accord (« son vendido », « los país ricos », « demasiado gente »), l'ignorance des démonstratifs (« eso producto ») ou encore l'emploi de l'indicatif après les verbes exprimant la volonté.

Au cours de leur lecture du texte ou de la traduction d'un passage de celui-ci, certains candidats ne font pas suffisamment appel à leur bon sens et aux similitudes lexicales que l'espagnol, langue latine, offre tout de même assez souvent avec le français : ainsi, des formes telles que *travesías*, *irrumpe*, *bachiller*, *encarnar* n'ont pas été comprises.

Pour ce qui est de l'exposé proprement dit, les barbarismes ou impropriétés, même s'ils sont moins graves que ce qui précède, font mauvais effet; citons : « favorizar », « transporto », « gobernamiento », « jovencitud », « las análisis », « continuer », « depiende », « población », « paradoxo », « prudenta », « mellorar » : ces termes méritent d'être revus... On regrettera aussi la confusion fréquente de *peligro* et *peligroso*, ou de *médico* et *medicamento*.

Dans bien des cas, lors de la reprise, ces fautes ont été rectifiées et donc à moitié pardonnées, mais quand elles s'accumulent, elles laissent tout de même une fâcheuse impression. Les candidats doivent se montrer sous leur meilleur jour dès le début, et cela exige de la concentration...

La correction et la fluidité de la langue restent bien entendu les principales exigences requises, mais à « égalité linguistique », le jury ne peut juger de la même façon un exposé trop bref, mal organisé, se contentant de répéter les propos du journaliste sans les commenter, et un autre où le texte proposé est bien mis en perspective dans le cadre d'un discours construit et bien argumenté (la plupart des exposés, cette année, péchaient par défaut d'organisation). Soulignons enfin qu'une connaissance basique de l'histoire de l'Espagne et de l'Amérique Latine serait la bienvenue : nous avons été surpris d'entendre une candidate affirmer que l'Espagne était entrée dans la Communauté européenne dès les années 60!!